

## PAS D'O.G.M. DANS NOS CHAMPS !!

*Un céréalier opposé aux O.G.M.*

Il existe toutes sortes de raisons d'être interpellé par les O.G.M. C'est un sujet passionnel qui ne peut pas laisser indifférent. Chacun de nous est tenté d'adhérer à telle ou telle idée, selon qu'il est à priori favorable ou opposé à la présence d'O.G.M. dans nos champs ou nos assiettes. Ainsi, nous nous approprions des arguments, même si nous ne les maîtrisons pas parfaitement, dès lors qu'ils nous confortent dans notre opinion.

En ce qui me concerne, je ne suis pas économiste, ni environnementaliste, ni philosophe, ni plus citoyen ou consommateur que tout un chacun. Mais il est un domaine où j'ai une certaine expertise : je suis paysan.

A ce titre, les O.G.M. me touchent, non seulement comme un phénomène de société, mais concrètement, dans mon travail et dans mon revenu.

J'aborderai ici les différents angles selon lesquels les céréaliers sont concernés par les O.G.M., tout au moins par ceux qui nous sont proposés aujourd'hui : il s'agit de plantes résistantes à un herbicide total ( Round Up Ready® ou autre) et/ou qui produisent un insecticide issu d'une bactérie, le bacilium thuringiensis (B.T.)

- **L'économie :**

En agriculture, toute nouveauté nous est d'abord présentée comme un moyen d'augmenter notre marge bénéficiaire : cette augmentation passe soit par une croissance du chiffre d'affaires, soit par une baisse des charges.

Les O.G.M. sont sensés apporter un surplus de production, ce dont on peut douter quand on observe une baisse tendancielle des rendements dans les pays où les surfaces O.G.M. augmentent. (*Cela s'expliquerait par le fait que l'énergie passée par les plantes à détoxifier le Round Up® ou à produire de l'insecticide BT se fait au détriment de la production de matière sèche.*)

Même si les rendements augmentaient, quel en serait réellement l'intérêt ? Prenons l'exemple du maïs : la production mondiale est excédentaire, la production européenne également, notamment à cause de l'entrée récente de la Hongrie, très gros producteur, dans l'Union.

Ces excédents doivent être exportés, et les règles de l'O.M.C. nous interdisent de les vendre moins cher que sur notre marché intérieur. Toute notre production pourrait se retrouver au prix mondial, et plus le marché mondial sera excédentaire, plus les prix baisseront

Prenons les cotations du maïs rendu au port et chargé sur le bateau ( prix F.O.B.) au 3 mars 2005 :

Elles étaient de 152.50 \$ / tonne à Bordeaux ou Bayonne, 100 \$ / tonne au Golfe du Mexique 85 \$ / tonne en Argentine. (*Source : ONIC, Comité Permanent des Céréales du 08/03/2005*)

Du maïs à 85 \$ / tonne F.O.B. Bayonne signifie un prix payé à un paysan du Gers ( acheminement et marge Organisme Stockeur déduits et compte tenu de la parité Euro/Dollar ), de 47 €/ tonne, soit 31 centimes de francs par kilo !

Pour la baisse des charges, les événements O.G.M. proposés actuellement nous promettent des économies d'intrants.

-Le maïs BT lutte naturellement contre la pyrale Or, dans notre région, c'est surtout contre la sésamie que nous devons lutter et aucun traitement anti-pyrale n'est effectué, ou presque. Cet O.G.M. nous ferait donc faire l'économie d'une charge qui n'existe pas, ceci sans répondre au problème posé par la sésamie, car le B.T. est sans effet sur elle.

-Quant au Round Up Ready®, il remplacerait un programme herbicide habituel par plusieurs applications de Round Up®, produit qui ne détruit que les mauvaises herbes levées. Ceci coûterait aussi cher, voire plus : 35 à 55 €/ha d'un côté, et de l'autre 2, voire 3 applications de Round Up®, soit au total environ 6 litres de Round Up Flash® à 8.60 € / litres ou 5 Kg de Round Up Energy® à 10.80€ (doses homologuées et prix courants pratiqués)

Même en utilisant un glyphosate (*matière active du Round Up®*) générique et moins cher, ce qui est interdit par contrat (Monsanto a introduit le gène de résistance pour vendre son Round Up®), le bénéfice serait perdu par le surcoût de la semence qui est de 25 à 30 € / ha ( 130 € → 155-160 €/dose de maïs )

**Si les O.G.M. doivent augmenter un bénéfice, ce n'est pas celui du paysan.**

- **L'environnement :**

Un nouveau thème de préoccupation des agriculteurs est l'environnement. Ce souci qui ne motivait auparavant qu'une minorité de convaincus, concerne maintenant l'ensemble du monde agricole. Les crises sanitaires des dernières années ont éveillé les consciences au sein de la profession. De plus, la pression citoyenne des consommateurs et des environnementalistes a provoqué les diverses mesures agro-environnementales qui nous sont proposées ou imposées.

Sur le sujet, que nous promettent les fabricants d'O.G.M. ? Une diminution de l'emploi de pesticides et ceci avec une totale impossibilité de pollution génétique. On aurait pu le croire il y a quelques années : l'emploi du Round Up®, qu'on disait presque homologué en agriculture biologique, aurait remplacé l'atrazine et autres produits hautement polluants. Depuis on s'est rendu compte que le glyphosate n'est pas un produit anodin( Monsanto a été condamné pour publicité mensongère) et il est apparu une nouvelle génération d'herbicides pour le maïs beaucoup moins toxiques que les précédents. Par ailleurs, l'administration des U.S.A.. a publié qu'avec les O.G.M. l'utilisation de pesticides a été multipliée par 1,6 !

Un hectare de maïs BT produit de 20 à 1000 fois plus de toxine BT qu'on en utiliserait par pulvérisation et de façon intensive. Le fait que ce produit soit biologique ne change rien à mes craintes. La nicotine, la digitaline et le curare sont des produits naturels, mais ils n'en sont pas moins dangereux.

Je ne sais que penser de la dissémination des gènes. Des études sérieuses montrent la très faible viabilité du pollen du maïs au-delà de quelques secondes, ce qui démontrerait qu'il ne serait pas capable de polluer sur plus de quelques mètres. La sécurité serait encore meilleure pour le soja.

-Cependant, un agriculteur bio du Lot & Garonne qui re-sème sa propre semence depuis des années, a vu un jour sa production de soja refusée pour cause de présence d'O.G.M. Comment cela se fait-il alors qu'aucune culture de soja transgénique n'est autorisée en Europe ?

-De même, concernant le maïs, on a appris l'année dernière que des dizaines d'hectares d'O.G.M. de variétés conventionnelles ont dû être détruites aux U.S.A. Des O.G.M. destinés à produire des médicaments les avaient contaminés.

**Tous ces faits sont contradictoires et semblent prouver que les connaissances sur le sujet sont encore bien fragiles et que les risques ne sont pas maîtrisés.**

• ***L'amélioration des conditions de travail :***

Enfin, un argument des firmes qui communiquent peu est l'espoir pour les agriculteurs de voir leur vie et leur travail simplifiés : un seul herbicide total, parfaitement sélectif de la culture et bon marché, et l'absence d'insectes parasites sans traitements insecticides.

L'expérience des paysans, dans nos régions et dans le monde, prouve que l'emploi systématique du Round Up®, n'est pas la panacée : dans les vignes, on observe que des espèces ou des souches résistantes à l'herbicide apparaissent et deviennent extrêmement difficiles et coûteuses à détruire. C'est déjà la même chose en grandes cultures. La gestion des repousses de récoltes O.G.M. dans le cadre d'un assolement ne ferait qu'aggraver les problèmes.

Pour les insectes, la résistance au B.T. apparaît encore plus rapidement. Aux USA, il y a déjà obligation réglementaire à créer des zones de maïs non-OGM pour y détruire les pyrales avec des insecticides de synthèse. De plus, la nature ayant horreur du vide, la disparition de certaines espèces entraîne la recrudescence d'autres ordinairement peu nocives mais qui le deviennent par leur nombre.

**Le meilleur promis pourrait ne l'être qu'à très court terme et se transformer rapidement en pire.**

• ***Et que dire de la dignité du métier de paysan ? :***

Il faut savoir que les OGM ne sont pas soumis comme les variétés conventionnelles au Certificat d'Obtention Végétale, mais au brevet. On n'achète pas une semence mais on utilise une technologie. Ce qui veut dire que toute production doit être contractuelle avec le possesseur des droits et que toute reproduction peut être assimilée à une contrefaçon industrielle. Les obtenteurs ont de facto tous les droits sur les producteurs. En voici deux exemples :

-En Argentine, les producteurs de soja Round Up Ready® se voient remettre une carte à puce sur laquelle sont enregistrés les achats de semences et de Round Up® ainsi que les quantités récoltées. Il faut qu'il y ait cohérence entre les chiffres sinon il y a suspicion d'utilisation de semences fermières ou bien de glyphosate générique. Dans ce cas de lourdes amendes sont prévues dans le contrat.

-Au Canada, les producteurs de Canola O.G.M.(colza de printemps) signent un contrat drastique avec Monsanto : Ils doivent eux aussi employer, bien entendu, du Round Up®, et de plus laisser libre accès à leurs parcelles, silos et magasins aux agents de Monsanto, qui peuvent s'assurer ainsi de l'utilisation de semences certifiées et du désherbant de la marque ainsi que de la destination des récoltes.

L'application du droit de propriété lié au brevet va même plus loin. Un canadien cultivant du colza ressemait depuis des années les graines de sa production. Il avait ainsi créé une population parfaitement adaptée à ses sols et à son climat, et dont il pouvait détruire les repousses avec du glyphosate. Ce produit s'est avéré peu à peu inefficace, en commençant par les bordures de parcelles. Analyse faite, l'agriculteur a porté plainte pour pollution génétique. Mal lui en a pris !! Puisqu'il avait des O.G.M. chez lui et sans contrat, il a été condamné à verser 1 million de Dollars de dommages et intérêts à Monsanto pour contrefaçon. Ce jugement a été confirmé en appel.

Le fait d'être victime de pollution, dans notre société libérale évoluée, peut être assimilé à de la délinquance.

De plus, dans le pire des scénarios, où des gènes brevetés seraient disséminés un peu partout, les paysans ne pourraient plus utiliser leurs variétés traditionnelles et seraient

contraints de se tourner chaque année vers les semences O.G.M. L'Europe pourrait se retrouver dans la même situation que l'Asie du Sud-Est, où à elles seules 3 ou 4 variétés hybrides de riz représentent l'essentiel de la production. Si l'une d'elles est touchée par un problème sanitaire, c'est une énorme part de l'alimentation qui est menacée. Ce serait aussi la fin de ces petits marchés qui permettent parfois de s'en sortir : le maïs adapté pour le gavage, le blé ancien prisé par le meunier du coin, ...

**L'absence de prix rémunérateurs et l'octroi d'aides compensatoires font déjà des céréaliers des « fonctionnaires européens », et ce n'était pas forcément dans ce but que nous avons choisi notre métier. Les OGM amputeraient fortement les rares espaces de liberté qui nous restent : le choix des variétés et des produits de protection des cultures, l'utilisation de semences fermières quand c'est possible, ...**

### ***En conclusion :***

Bien sur, on peut avancer l'argument imparable que les surfaces OGM ne cessent d'augmenter dans le monde, que 14% du maïs, 60% du soja, 19 % du colza, 40% du coton, sont O.G.M. aujourd'hui. Et si ces surfaces augmentent, c'est que les producteurs doivent y trouver leur compte. C'est bien possible. Mais mis à part quelques cas minoritaires où les paysans cèdent à des pressions politiques, les exploitations cultivant des O.G.M. sont des énormes structures, où l'intérêt principal est l'économie des charges de main-d'œuvre et de mécanisation.

Les O.G.M. sont des outils de type industriel et capitaliste destinés à une agriculture industrielle et capitaliste, faite de monocultures et nuisible à l'emploi et à l'environnement.

Or, c'est un modèle agricole dont les citoyens et consommateurs européens ne veulent pas, et la majorité des agriculteurs non plus.

Une chose est certaine : la finalité des O.G.M. n'est pas de sauver le monde de la famine, ni de nous procurer une alimentation plus saine.

L'unique but des firmes semencières et phytopharmaceutiques est de vendre des semences et des pesticides. Ce sont donc en priorité les paysans qui sont visés. Ce sont donc ces mêmes paysans qui, les premiers, ont le pouvoir de lutter en refusant simplement ce qu'ils peuvent considérer comme une vente forcée et en disant avec le reste de la société :

**Les O.G.M. n'ont rien à faire dans nos champs !!! ...**

*Thierry Dupouy, paysan dans le Gers*